

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2024



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 14 octobre 2024

Date de convocation : 10 octobre 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Lundi 14 octobre 2024, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint-Gervais, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Richard SIGWALT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23, présents : 14 votants : 18

Présents : Richard SIGWALT, Cécile LANDREAU-BONENFANT, Thierry CROCHET, Pierre CHIRON, Virginie BESSONNET, Jean SOUCHET, Lydia EVEILLARD, Bertrand GUILLOT, Karine DAVID, Dorothée JOINT, Arnaud OGER, Véronique CARPENTIER, Jean-Claude FLEURY, Didier MAROUSSIE

Absents et excusés : Marie-Claude RIOU ayant donné pouvoir à Richard SIGWALT, Sylvain MESNEL ayant donné pouvoir à Thierry CROCHET, Sandrine BATARD ayant donné pouvoir à Jean-Claude FLEURY, Bertrand ISAAC ayant donné pouvoir à Didier MAROUSSIE, Stéphanie POTIER, Marc PITAUD, Audrey NICOU, Delphine LAINARD.

Secrétaire de séance : Pierre CHIRON

Les membres présents, après modifications, adoptent à l'unanimité le procès-verbal du 16 septembre 2024.

FINANCES ET BUDGETS

Informations signatures devis et marchés

Monsieur le Maire donne lecture de l'ensemble des devis qui ont été signés entre le 03 septembre et le 07 octobre 2024 inclus.

INVESTISSEMENT			
Fournisseur	Objet de la commande	Montant HT	Budget
SELF SIGNALISATION	Panneaux signalétiques divers	1.286,68 €	Commune – Op. 82
BODIN	Modification tuyau pompe de relevage au Gandrillon	2.900,00 €	Assainissement
BODIN	Réalisation d'un trottoir rue Bonne Brise	5.928,00 €	Commune – Op. 82
IECP	Changement robinets extérieurs terrain de football de la Marne	523,19 €	Commune – Op. 33
IECP	Travaux suite contrôle SOCOTEC stade Marne + stade Primevères + Restaurant scolaire	2.020,44	Commune – Op. 17+33+34
FONCTIONNEMENT			

Fournisseur	Objet de la commande	Montant TTC	Budget
EDP	Fournitures peintre pour tracé terrains de football	2.551,90 €	Commune
Jeune & Rose	Acquisition droits exploitation exposition photo cadre d'Octobre Rose	300,00 €	CCAS
Côté Pub	Fournitures communication évènement La Joséphine du 06/10/24	1.064,40 €	CCAS
La Poste	Distribution Echo Gervinois d'automne 2024	487,42 €	Commune
IECP	Contrat d'entretien annuel chaudière et VMC bâtiments communaux	4.216,86 €	Commune
Deslandes	Changement de buse autolaveuse	135,73 €	Commune
Fournil de St Gervais	Brioche pour marche La Joséphine le 06/10/2024	55,00 €	CCAS
Sedi	Fourniture livret de famille et livret de mariage	807,12 €	Commune
Celliers de Grand Lieu	Fournitures boissons repas des aînés	962,10 €	CCAS
Fournil de St Gervais	Mignardises pour soirée fin d'année du 20/12/2024	72,00 €	Commune

[DCM n°062-08-2024](#)

Diagnostic sanitaire de l'église – Demande de subvention au Conseil départemental de la Vendée au titre des actions en faveur du patrimoine

Monsieur Thierry CROCHET, Adjoint au Maire, informe les membres du Conseil municipal qu'il conviendrait de réaliser un diagnostic sanitaire de l'église afin de se doter d'une véritable programmation pluriannuelle des travaux de réfection du site et continuer de manière pertinente la politique de maintien en état de l'édifice.

Il précise que cette proposition fait suite aux visites techniques de l'architecte du CAUE de la Vendée qui a conseillé à la collectivité de faire réaliser cette prestation par un architecte du patrimoine.

Une consultation en ce sens a été effectuée auprès de trois sociétés au terme de laquelle l'entreprise Atelier ArP'Architecture & Patrimoine a remis une offre pour la réalisation dudit diagnostic pour un montant hors taxe de 21.070,00 € (vingt-et-un mille soixante-dix euros).

Il ajoute que cette prestation est éligible à une participation du Conseil départemental de la Vendée au titre des subventions octroyées en faveur de la réalisation de diagnostics sanitaires des édifices culturels publics non protégés et pouvant représenter jusqu'à 50% du montant de la charge, soit 10.534,00 € (*dix mille cinq cent trente-cinq euros*).

La liste non majoritaire propose la création d'un groupe d'étude chargé du suivi de la réalisation des travaux à effectuer sur le site.

Monsieur le Maire rappelle le mode de fonctionnement de la gestion des édifices en précisant que chaque décision de travaux est soumise en amont à l'avis du Conseil municipal puis que son exécution est assurée par l'Adjointe en charge des bâtiments dans le cadre de l'exercice de sa délégation de compétences.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Valide le devis de prestation proposé par la société Atelier ArP'Architecture & Patrimoine pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire de l'église communal d'un montant hors taxe de 21.070,00 € (*vingt-et-un mille soixante-dix euros*),
- Sollicite une subvention à hauteur de 50% du montant hors taxe du diagnostic sanitaire de l'église, soit la somme de 10.535,00 € (*dix mille cinq cent trente-cinq euros*) auprès du Conseil départemental de la Vendée au titre des actions en faveur de la réalisation de diagnostics sanitaires des édifices culturels publics non protégés au titre des monuments historiques présentant un caractère patrimonial pour l'exercice 2024,
- Approuve le plan de financement lié à cette opération joint en annexe,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tous les documents à intervenir.

[DCM n°063-08-2024](#)

Tarifs redevance assainissement pour l'année 2025

Monsieur Thierry Crochet, Adjoint au Maire, rappelle aux membres du Conseil municipal qu'en application du contrat de délégation de service public qui lie la commune à la SAUR depuis le 1^{er} janvier 2012 et en vue de la nécessité d'actualiser les tarifs de la redevance assainissement au titre de l'année 2025, il conviendrait de délibérer sur les tarifs pour ce millésime.

Il propose de maintenir le prix du mètre cube (m³) tel que suit :

Prestation	Prix en euros	
	Année 2024	Année 2025
Abonnement annuel	37,00 €	37,00 €
Prix du m ³	0,85 €	0,85 €

La liste non majoritaire évoque les discussions politiques à l'échelle nationale plaidant pour un éventuel report de la date légale d'obligation de transfert de la compétence « eau et assainissement » à l'intercommunalité ce qui pourrait questionner certains élus communautaires sur la possibilité de repousser la date de transfert pour CHALLANS GOIS COMMUNAUTE prévue au 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de maintenir le tarif unitaire du mètre cube (m³) à compter du 1^{er} janvier 2025 de la façon suivante :
 - o Abonnement annuel : 37,00 € (*trente-sept euros*),
 - o Prix du m³ : 0,85 € (*quatre-vingt-cinq centimes*).

AFFAIRES SOCIALES

Bilan de La Joséphine à Saint Gervais le 06 octobre 2024

Monsieur le Maire présente le bilan de la Joséphine organisée par la Mairie en collaboration avec le CCAS de la commune le 06 octobre 2024 à 10h00 à l'espace des Primevères.

Il rappelle que cette initiative revient à Madame Stéphanie POTIER, en sa qualité d'Adjointe aux affaires sociales et de Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, qui a souhaité que la commune de Saint Gervais rejoigne le mouvement La Joséphine, initié il y a plusieurs années maintenant par la commune de LA ROCHE SUR YON, et qui regroupe de plus en plus de collectivités.

Monsieur le Maire tient à remercier les bénévoles ainsi que le service de police municipale pour leur présence le jour de la marche et les services techniques pour leur réactivité dans la mise en place de cet évènement.

La Marche qui s'est tenue le 06 octobre 2024 a été un franc succès avec près de 90 participantes qui ont pu profiter d'une séance d'échauffement en amont de la Marche par un coach sportif puis se réchauffer autour d'un café avec une tranche de brioche après l'effort.

L'exposition « Jeune & Rose » a beaucoup plu. Elle sera installée tout le mois d'octobre dans la commune afin de sensibiliser sur le cancer du sein. De même, la signalétique de la marche restera en place tout le mois afin que chacun puisse la faire.

Bilan du Repas des aînés du 10 octobre 2024

Monsieur le Maire présente le bilan du Repas des aînés qui s'est tenu le jeudi 10 octobre à l'espace des Primevères.

A cette occasion, près d'une centaine de convives se sont réunis pour partager un moment de convivialité, chiffre en net progression par rapport l'année précédente.

En raison de la présence de plusieurs cas détectés de personnes souffrant du Corona Virus, les résidents de la Résidence autonomie La Josinette n'ont malheureusement pas pu se joindre pour partager le repas fourni par le traiteur RIANI et le dessert par Le Fournil de Saint Gervais.

En parallèle, 157 demandes de colis ont été retournés à la mairie. Là encore, le nombre est en forte hausse par rapport à 2023.

URBANISME BATIMENTS

Rapport de la Commission « Urbanisme » du 17 septembre 2024

Monsieur le Maire présente les décisions prises par la Commission « Urbanisme » lors de sa réunion le 17 septembre 2024.

Présentation des DIA

Monsieur le Maire présente le tableau des déclarations d'intention de ne pas aliéner :

- | | |
|-----------|---|
| N°24/2024 | Madame AMIAUX Monique à Monsieur BRETON Alain, 14 rue du Prieuré ; |
| N°25/2024 | Madame COUTON Jacqueline à Monsieur BALLATORE Jean et Madame MORINEAU Cyndie, 10 allée des Vignes Gâtes ; |
| N°26/2024 | Monsieur BOURDIER Sylvain à Madame BOURDIER Valérie, 16 rue de la Source ; |
| N°27/2024 | Madame BOCQUIER à Monsieur GABELIN Vincent, 23 rue de la Ruée ; |

- N°28/2024 ATLANTIC MDB à Monsieur PAUMARD Julien et Madame AUDOUAL Amandine, Chemin du Roullard ;
- N°29/2024 Monsieur LE BRETON Jean à Madame BOUDEBOUDA Lydia, 4 allée des Aigrettes.

AFFAIRES GENERALES

[DCM n°064-08-2024](#)

Reconduction des interventions « Initiation musique & danse » en milieu scolaire pour l'année scolaire 2024/2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la délibération n°047-04-2023 en date du 22 mai 2023 qui reconduisait les interventions « Initiation musique et danse » en milieu scolaire pour l'année scolaire 2023/2024 avec un forfait de 56 heures afin d'en maîtriser le coût.

Il informe que pour l'année scolaire 2024/2025, le Conseil départemental de la Vendée a décidé de maintenir l'accompagnement organisationnel auprès des communes dans les mêmes conditions tarifaires que l'année scolaire précédente, soit :

- Intervention à – de 30km du domicile : 30,00 €/ heure
- Intervention à + de 30 km du domicile : 33,40 € / heure

Il demande à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur la poursuite de ce dispositif pour l'année scolaire 2024/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de maintenir ces interventions pour l'année scolaire 2024/2025 avec un forfait annuel de 56 heures rémunérées dans les conditions tarifaires mentionnées ci-dessus,
- Indique que la charge sera imputée au Budget Général pour la totalité du coût occasionné,
- Dit qu'il fera appel aux services du Conseil départemental de la Vendée pour la partie organisationnelle de ces interventions.

[DCM n°065-08-2024](#)

Filière technique – Catégorie C - Transformation de poste suite réussite examen professionnel

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la réussite d'un agent à l'examen professionnel du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe organisé par le Centre de Gestion de la Vendée.

Afin de valoriser le succès de l'agent, il propose que son poste soit transformé à compter du 1^{er} janvier 2025 afin qu'il puisse être nommé sur ce nouveau grade :

- Transformation un poste d'adjoint technique territorial à temps complet en un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Transforme un poste d'adjoint technique territorial à temps complet en un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Dit que cette transformation de poste entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025,
- Actualise en conséquence le tableau des effectifs de la commune.

Dates à retenir :

Soirée du personnel : vendredi 20 décembre 2024 à 19h00

Prochain Conseil municipal à 20h00 : lundi 18 novembre 2024

Les dates des Conseils municipaux pour 2024 sont :

- 16 décembre

Le secrétaire de séance,

Pierre CHIRON



Le Maire,

Richard SIGWALT

